



Défense nationale / National Defence

AVIS AUX RÉSIDENTS DE L'ALBERTA

Contributions de l'employeur envers le Régime d'assurance-maladie de l'Alberta.

En tant qu'employeur, le Gouvernement fédéral continue à **partager** le coût (taux approuvés par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada) des primes d'assurance-maladie provinciale qui sont payées directement au Régime de l'assurance-maladie de l'Alberta par les pensionnés des Forces canadiennes. Les pensionnés admissibles doivent remplir la formule de demande ci-jointe et la retourner immédiatement. Les requérants doivent joindre à leur demande, pour la période visée, l'une des preuves de paiement des primes suivantes, que celles-ci aient été payées par eux-mêmes, leur conjoint, l'employeur ou le gouvernement provincial en leur nom :

- copies de chèques annulés joints aux relevés de primes trimestriels ou mensuels;
- copies de mandat de banque ou de poste et relevés de primes trimestriels ou mensuels;
- relevés de primes trimestriels ou mensuels estampillés "payé" par une banque.

NOTA: Les cotisations au régime provincial d'assurance-maladie des employés de la Fonction publique résidant en Alberta peuvent être déduites de leur salaire. En conséquence, le Gouvernement fédéral verse une partie des primes à cet égard directement aux autorités provinciales chargées de l'assurance-maladie. Si tel est votre cas, vous n'avez pas à remplir la formule ci-jointe.

PERSONNES ADMISSIBLES

Sont admissibles les personnes qui reçoivent une rente annuelle pour avoir servi dans l'armée et les conjoints et enfants d'un militaire décédé.

PERSONNES NON ADMISSIBLES

Les personnes suivantes ne sont pas admissibles et ne doivent pas remplir la formule :

- toute personne, exception faite des orphelins, qui bénéficie d'une prolongation de l'allocation annuelle aux fins d'études, c'est-à-dire les enfants à charge de pensionnés décédés ayant de 18 à 25 ans;
- toute personne bénéficiant d'une pension différée, c'est-à-dire une partie de la pension de l'ancien militaire, par suite d'une directive ministérielle ou en vertu du décret émis par un tribunal du Canada;
- toute personne qui fait une demande semblable en qualité de membre de la Fonction publique du Canada ou de pensionné au titre de la Loi sur la pension de la Fonction publique ou de la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada;
- employés de la Fonction publique résidant en Alberta et dont les primes d'assurance-maladie sont déduites de leur salaire;
- les pensionnés qui résident en Alberta dont les primes sont complètement subventionnées.

APPLICATION POUR LES CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR ENVERS LES PRIMES D'ASSURANCE-MALADIE POUR L'ANNÉE 2005 - RÉSIDENTS DE L'ALBERTA PENSIONNÉS DES FORCES CANADIENNES

PARTIE I - DÉTAILS PERSONNELS (EN LETTRES MOULÉES)

NUMÉRO DE LA PENSION DES FORCES CANADIENNES			DATE D'EFFET DE LA PENSION			DATE DE NAISSANCE		
0	0	0	J	M	A	J	M	A
NOM DE FAMILLE			PRÉNOM(S)			ADRESSE - NUMÉRO/RUE		
VILLE			PROVINCE OU TERRITOIRE			CODE POSTAL		

PARTIE II - PÉRIODE DE RÉSIDENCE DU REQUÉRANT EN 2005

S.V.P. indiquez le nombre de mois de résidence en Alberta durant l'année 2005

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Remplir l'espace approprié en indiquant 3 et préciser la période pour 2005 (donner la/les date(s))

CÉLIBATAIRE	FAMILLE	SPÉCIFIER TAUX PAYÉS PAR:	DU			AU		
			J	M	A	J	M	A
		<input type="checkbox"/> MOI-MÊME <input type="checkbox"/> EMPLOYEUR <input type="checkbox"/> CONJOINT(E)			05			05
					05			05

PARTIE III - CERTIFICAT

LA PRÉSENTE FORMULE CONSTITUE UNE DEMANDE DE CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR À LAQUELLE J'AI DROIT. JE CERTIFIE QUE LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS SONT EXACTS ET QU'AUCUNE DES PERSONNES À MA CHARGE NI MOI-MÊME NE PRÉSENTONS DE DEMANDE SEMBLABLE POUR LA MÊME PÉRIODE EN RAISON D'UN EMPLOI À LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA.

DATE	SIGNATURE	N DE TÉLÉPHONE

LA PRÉSENTE FORMULE POUR 2005 DOIT ÊTRE POSTÉE AVANT LE 30 JUIN 2006 À :

Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada
Division des Services spécialisés
1451 avenue Coldrey
Ottawa, On K1A 0S5

Sans frais 1-800-267-0350
Local (613) 952-9933

Canada